

# Le dernier moulin caennais

**H**istoriquement, la ville de Caen possédait de nombreux moulins (environ une dizaine entre Venoux et Saint-Pierre).

Positionnés sur les cours d'eau, ils fournissaient une partie de la farine nécessaire à la consommation caennaise. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les moulins hydrauliques vont progressivement laisser la place aux minoteries (moulins industriels).

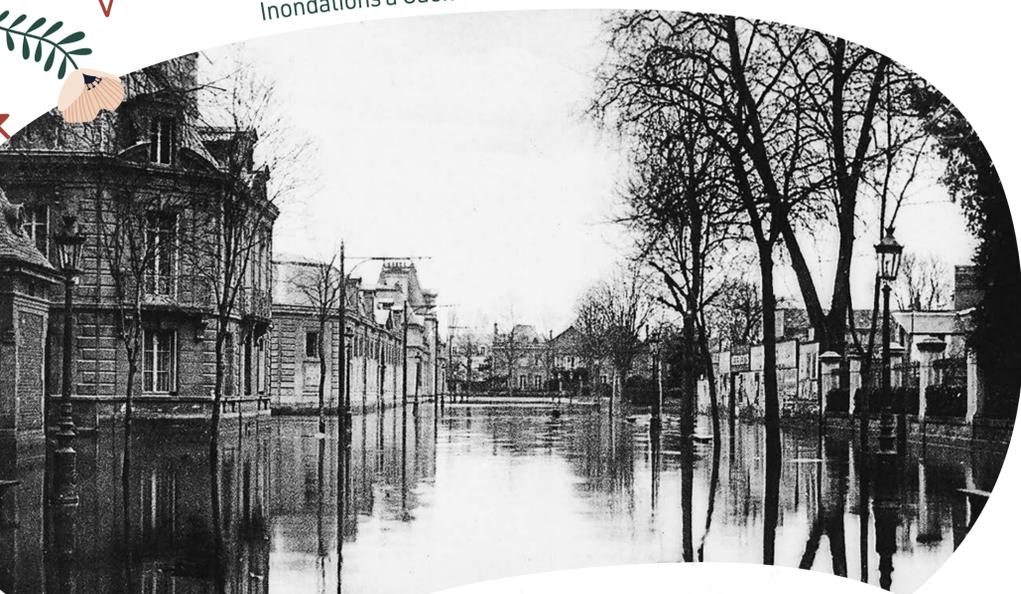
Un moulin est toujours en fonction au sein de la Presqu'île. *Axiane Meunerie* fournit industriels et artisans boulangers de l'agglomération (mais aussi de la région). Son moulin a été reconstruit en 1948, suite aux destructions de la guerre et n'a jamais cessé de fonctionner. Il est une illustration de la présence ancienne des industries sur le site de la Presqu'île. L'ensemble du quartier portuaire était, jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, un quartier industriel de scieries, d'usines à charbon, de fonderies...

Progressivement, ces installations industrielles ont été remplacées par des institutions culturelles (école des arts et médias de Caen, Dôme, Pavillon, Bibliothèque Alexis de Tocqueville, Bazarnaom...). Fièrement, la minoterie reste, contre vents et marées.



La Minoterie de Caen (depuis 1948)

Inondations à Caen en 1925



Bar disparu dans la zone portuaire

## Le canal Victor Hugo

Devant la minoterie se trouve le petit canal Victor Hugo. Cet aménagement est relativement récent et a été réalisé dans les années 2000 pour lutter contre les inondations dans le centre-ville de Caen.

Le principe est de favoriser une circulation rapide de la lame d'eau lors des gros épisodes pluvieux en hiver. L'eau de l'Orne est bloquée au niveau du barrage de Montalivet et évacuée par le canal Victor Hugo vers le canal de Caen jusqu'à la mer.

Elle est ensuite redirigée dans l'estuaire de l'Orne par un déversoir positionné avant Ouistreham (déversoir du Maresquier).

Le changement climatique aura un impact sur le risque d'inondation ainsi que sur celui de submersion marine et de remontée de nappes. Les travaux du GIEC normand et du Conservatoire du littoral aident les collectivités locales à anticiper au mieux ces mutations et à prendre les mesures adéquates.

En savoir + : [www.lifeadapto.eu/](http://www.lifeadapto.eu/)

